

Communiqué de presse du 20 avril 2022

L'engouement pour le changement numérique a faibli, la solidarité s'est consolidée

Résultats de l'observatoire «Société numérique et solidarité» 2022

L'enquête «observatoire Société numérique et solidarité 2022» révèle pour la première fois, à la fin de la pandémie, un certain désenchantement par rapport à la transformation numérique. La population croit moins aux progrès induits par la numérisation, s'attend à une hausse des inégalités dans la vie économique et utilise les canaux numériques avec plus de retenue. En revanche, la solidarité entre les personnes en bonne santé et les personnes malades et celle au sein de l'assurance de base obligatoire semble s'être consolidée – tant qu'aucun avantage personnel ne vient supplanter les avantages sociaux.

Depuis 2018, l'observatoire «Société numérique et solidarité» révèle chaque année les attentes et les craintes de la population suisse face à la transformation numérique. L'édition 2022 revient sur deux années particulières dues à la pandémie de Covid 19.

L'engouement pour la numérisation diminue

Pour la première fois, la vision toujours plus positive de la transformation numérique comme source de progrès et de nouvelles possibilités s'est érodée. Désormais, les partisans de cette thèse (44%) se situent à nouveau au même niveau d'il y a deux ans. L'enthousiasme semble s'éteindre.

70% des personnes interrogées dans tous les groupes d'âge s'attendent à ce que le changement numérique de la vie économique accentue les inégalités, les partisans des Vert'libéraux et du PLR étant encore les plus confiants dans le progrès. De manière générale, les personnes interrogées considèrent que le virage numérique profite aux personnes plutôt jeunes, celles qui ont fait des études, sont aisées et flexibles. Les personnes âgées, moins instruites, plus pauvres et inflexibles sont considérées comme les perdants de cette évolution. Et cet écart ne cesse de se creuser depuis cinq ans.

Par ailleurs, avec l'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie, l'utilisation des canaux numériques a dépassé son point culminant. Moins de personnes interrogées utilisent régulièrement les réseaux sociaux, les solutions de visiophonie, les services de streaming, comme Netflix, le stockage dans les clouds et la messagerie instantanée. La mesure de certaines activités et de certains états au moyen du smartphone tend également à se stabiliser.

En 2022, le nombre de personnes pensant que leur métier sera remplacé par des ordinateurs ou des robots d'ici dix ans a encore baissé. La course à la performance induite par la mesure des données a continué à diminuer au cours de la deuxième année de la pandémie. Sur le lieu de travail, elle a même reculé de près de 75%. L'euphorie, mais aussi les visions d'horreur associées au virage numérique, semble appartenir au passé.

La pandémie favorise l'émergence des applications numériques dans le domaine de la santé

Contrairement à la plupart des autres secteurs, le Covid a renforcé la confiance accordée aux solutions numériques dans le domaine de la santé – notamment en ce qui concerne le dossier électronique du patient. L'enregistrement de ses propres données de santé à l'aide d'appareils supplémentaires est encore peu courant en Suisse – mais il est en constante augmentation, contrairement aux autres données faisant l'objet d'un suivi. Le nombre de personnes qui mesurent leur pouls, leur fréquence cardiaque ou leur tension artérielle est aujourd'hui deux fois plus élevé qu'il y a cinq ans. Et pour la première fois en 2022, la plupart des personnes interrogées (50%) citent comme conséquence «une prise de conscience accrue en matière de santé» tandis que le nombre de sondés à évoquer le «stress» (38%) diminue.

Et avec qui les individus partageraient-ils leurs données de santé qui ont été enregistrées? Le médecin de famille occupe toujours la première place (86%), suivi par les médecins spécialistes

(70%). En outre, pour la première fois, plus de la moitié des personnes disent être prêtes à partager leurs données avec la recherche médicale (55%). Il s'agit peut-être d'un effet de la pandémie.

La pandémie modifie la conception de la solidarité

La notion de solidarité évolue avec la numérisation et l'on voit ici l'influence de la pandémie: la «solidarité» reste le terme le plus souvent associé au fait de «s'engager personnellement pour les autres» (78%). Mais l'interprétation de l'expression «prendre soin de soi et ne pas devenir un fardeau pour les autres» a augmenté de 8 points. Et en ce qui concerne les principes de solidarité, les concepts relatifs aux «personnes en bonne santé envers les personnes malades» et aux «personnes âgées envers les jeunes» ont connu un net essor. Il est intéressant de noter qu'au début de 2022, ce sont surtout les personnes âgées qui trouvaient important d'être solidaires avec les jeunes. Peut-être parce qu'ils savent que les jeunes ont renoncé à beaucoup de choses au profit de leurs aînés à cause du Covid-19.

La solidarité envers les «personnes non solidaires» est élevée

Si quelqu'un adopte, en toute connaissance de cause, un comportement néfaste pour sa santé – par exemple une personne dont le risque d'infarctus ou le risque cardiovasculaire est élevé, mais qui continue à mal se nourrir et à ne pas faire assez d'exercice – il risque d'engendrer des coûts de santé élevés pour la collectivité et manque de solidarité selon la majorité de la population. Mais pour les trois quarts des sondés, cette personne doit pouvoir bénéficier d'un traitement médical coûteux, même s'il pourrait être évité. Le principe de solidarité dans l'assurance maladie de base semble être apprécié et maintenu à un niveau élevé après la pandémie.

Partager ses données: une question de solidarité ou d'intérêt personnel?

Lors de la pandémie, les débats ont été vifs sur la question de savoir si le partage des données de santé devait également être considéré comme un «don de données» ou un «acte de solidarité» envers la communauté. Pour les personnes participant à l'étude, «la confiance à l'égard de la personne / l'organisation» et «l'intérêt personnel» constituent les facteurs les plus importants pour le partage de données. «L'intérêt commun» n'arrive qu'en troisième position. La grande majorité des personnes interrogées s'accorde à dire que les collectes des données médicales contribuent en principe à améliorer les soins et à réduire les coûts de la santé. Mais plus de la moitié des personnes qui partagent leurs données souhaitent être récompensées, par exemple en bénéficiant d'un accès prioritaire aux médicaments nouvellement développés. La population se montre donc ambivalente une année de plus sur la question de savoir à qui doit profiter le système de santé (numérique): l'individu, la société ou les deux. Deux autres domaines reflètent ce mode de pensée: les personnes ayant un mode de vie sain sont particulièrement favorables à des primes d'assurance maladie indexées sur le comportement. Et une majorité des personnes vaccinées est opposée à ce que les personnes non vaccinées aient droit à des soins intensifs en cas de pénurie de lits.

Au sujet de l'étude

En janvier 2022, l'institut de recherche Sotomo a interrogé 2450 personnes en ligne sur leur comportement et leur attitude à l'égard de la solidarité dans le contexte du virage numérique. Le choix et la pondération ciblés des personnes assurent un échantillon qui est représentatif de la population suisse des 18 ans et plus. C'est le cinquième sondage commandé par la fondation Sanitas Assurance Maladie en cinq ans.

Téléchargement de l'étude

Le rapport complet sur l'observatoire «Société numérique et solidarité» 2022 se trouve ici:

<http://www.sanitas.com/sondage-fondation>

Engagement social de la fondation Sanitas Assurance Maladie

La [fondation Sanitas Assurance Maladie](#) a été créée en 1958. Actionnaire unique, elle détient les participations du [groupe Sanitas](#). Elle soutient également des projets et se penche sur les aspects sociaux de la transformation numérique, de la santé et de l'assurance. Dans ce cadre, la fondation publie des [articles de fond sur la société numérique et la solidarité](#) en collaboration avec des experts.

Informations sur l'engagement social et le sondage

Fondation Sanitas Assurance Maladie, Isabelle Vautravers, directrice, tél. 044 298 62 61, mobile 079 641 25 78, isabelle.vautravers@sanitas.com

Informations sur l'entreprise

Sanitas Assurance Maladie, Christian Kuhn, porte-parole, tél. 044 298 62 78, mobile 076 381 27 87, medien@sanitas.com